



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bureau de Libreville

2014 – 2015



Table des matières

Table des matières	2
AVANT-PROPOS.....	3
Grand programme I : Education.....	4
Grand Programme III : Sciences Humaines et Sociales	7
Grand programme IV : Culture.....	9
Grand programme V : Communication et Information.....	12
Partenariat.....	16
Programme « Former Ma Génération - Gabon 5000 »	17
Programme de Participation	19

AVANT-PROPOS

Au cours du biennium 2014-2015, le Bureau UNESCO de Libreville a connu un changement de statut conforme aux réformes engagées par l'Organisation ; anciennement Bureau Multipays, il est devenu Bureau national.

Dans cet élan, Monsieur Vincenzo FAZZINO, a pris fonction le 08 août 2015, en remplacement de Monsieur Alain GODONOU.

L'action du Bureau, pour ce biennium, a été bien évidemment inspirée par la Stratégie à moyen-terme 2014-2021 de l'Organisation mais également par sa Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique (2014-2021) qui prend en compte la vision de l'agenda 2063 de l'Union africaine pour l'Afrique, à savoir : « ***Bâtir une Afrique Intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale.*** »

Appuyées sur ces deux instruments cadres, les activités du Bureau ont alors porté sur :

- ✓ la construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes ;
- ✓ le renforcement des capacités institutionnelles pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté ;
- ✓ la jeunesse et l'égalité des genres, deux préoccupations majeures de l'UNESCO.

Pour le Bureau de Libreville, le biennium 2014-2015 aura été également celui au cours duquel il aura réussi à mettre en relief sa capacité à mobiliser des fonds extrabudgétaires. En effet, grâce à la signature d'un accord de partenariat entre l'UNESCO et Airtel-Gabon, un programme d'un montant de 4.3 millions de dollars a été mis en place en vue de la formation de 5000 jeunes aux technologies de l'information et de la communication.

A l'évidence, au sein de l'Etat membre, la mise en œuvre de cet important partenariat UNESCO/Airtel-Gabon aura contribué à accroître la visibilité de l'Organisation et à renforcer le bien-fondé de sa raison d'exister.

Vincenzo Fazzino

Chef de Bureau

Représentant de l'UNESCO au Gabon

Grand programme I : Education

Les actions du programme Education du Bureau UNESCO de Libreville se sont inscrites dans le programme phare 2 : « Consolider les systèmes éducatifs en vue du développement durable en Afrique : améliorer l'équité, la qualité et la pertinence ». Ces actions ont été principalement orientées sur quatre axes d'actions que sont :

- ✓ la mise en œuvre et suivi des stratégies et des plans dans les politiques d'éducation,
- ✓ le renforcement des capacités nationales pour l'intensification de programmes d'alphabétisation de qualité
- ✓ l'éducation à la santé particulièrement à la prévention du VIH/Sida ;
- ✓ l'éducation pour tous (EPT).

Elaboration par le Gabon d'un plan sectorielle stratégique du secteur Education par le biais du Partenariat Mondial pour l'Education (PME)

La nouvelle vision de l'éducation prônée par la Déclaration d'Incheon, vise : « une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous ». La loi 21/2011, promulguée le 14 février 2012 offre de nouvelles perspectives, notamment celle de faire que l'éducation dispensée aux petits comme aux grands soit en parfaite adéquation avec les besoins en développement du pays. Afin de s'inscrire dans la réalisation de cette double vision, Le Bureau UNESCO de Libreville souhaite soutenir le Gabon dans la consolidation de son système éducatif par l'élaboration d'une stratégie sectorielle de l'éducation dans le cadre du processus du Partenariat Mondial de l'Education (PME). Ce processus est encore dans sa phase initiale au troisième trimestre de 2015. Elle a consisté à la sensibilisation des décideurs au partenariat Mondial de l'Education : Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Madame le Ministre de la Culture.

Appui à l'Ecole Nationale pour Enfants Déficiants Auditifs (ENEDA)

Le Partenariat Mondial pour l'Education, définit l'enfant handicapé comme un enfant scolarisé mais qui ne parvient pas à apprendre, comme un enfant qui n'est pas scolarisé mais qui pourrait l'être et enfin comme un enfant ayant un handicap sévère qui nécessite une assistance spécialisée supplémentaire. Au Gabon, l'Etat a ouvert, l'Ecole Nationale pour Enfants Déficiants Auditifs (ENEDA) qui prend l'éducation des enfants déficients en charge. Dans le cadre de l'épanouissement des enfants et des activités socioculturelles, Le Bureau UNESCO de Libreville a répondu favorablement à la demande d'appui du Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Civique en faveur des enfants de l'ENEDA. Cet appui a consisté à doter l'ENEDA en matériel artistique.

Renforcement de capacités des formateurs des centres d'alphabétisation de Libreville et d'Owendo

Au Gabon, et comme dans le monde, l'analphabétisme reste un fléau à éradiquer. Dans le cadre du renforcement au programme d'Alphabétisation et Education Non Formelle (AENF), le Bureau UNESCO de Libreville a organisé en collaboration avec la Direction Générale de l'Education Populaire un atelier de renforcement de capacités des formateurs des centres d'alphabétisation privés et publics de Libreville et d'Owendo.

L'atelier qui avait pour objectifs de développer chez les participants la maîtrise des techniques pédagogiques, de l'élaboration des fiches technico-pédagogiques, de la rédaction administrative, s'est

déroulé du 29 août au 1^{er} septembre 2014 au Bureau de Libreville avec la participation de 30 formateurs en provenances des différents centres d’alphabétisation.

Renforcement de capacités des formateurs des centres d’alphabétisation

Le thème en rapport avec la journée internationale de l’alphabétisation 2015 est « **alphabétisation et sociétés durables** ». Afin de s’inscrire dans cette approche, un renforcement de capacités à 47 formateurs des centres d’alphabétisation de Libreville et Owendo a été donné pendant deux jours, 29-30 septembre 2015. Les thèmes tels que, Education et développement durable, santé et environnement et bien d’autres ont pu être abordés.

Renforcement des capacités des pairs éducateurs des villes de Kango et Oyem

C’est au total 35 pairs éducateurs et 9 encadreurs de clubs santé/Sida qui ont reçu un enseignement sur des modules ayant traités à sur les principes généraux de promotion de la santé, la pair éducation, la sexualité et santé de la reproduction dans une approche genre et bien d’autre. Cette formation a été organisée en collaboration avec le Comité de Lutte contre Sida du Ministère de l’Education Nationale (Colusimen).

Renforcement de capacité des Jeunes Personnes Vivant avec le VIH (JPVIH)

Le Bureau UNESCO a appuyé l’association MEDZOE SANTE PLUS dans le cadre d’un atelier de formation des Jeunes Personnes Vivants avec le VIH (JPVVIH) âgés de 13 à 20 ans. Lors de cet atelier, la capacité de 20 JPVVIH à mieux se prendre en charge pour une meilleure hygiène de vie a été renforcée et les pairs-éducateurs JPVVIH ont été formés à l’accompagnement des pairs pour une intégration du circuit de prise en charge.



Photo de famille, atelier Oyem
©UNESCO

Participation du Bureau à la consultation régionale des pays de la CEEAC pour évaluer l’état des progrès réalisés vers l’atteinte des objectifs de l’Education Pour Tous (EPT) et contribution à l’agenda post 2015.

La Communauté Internationale avait pris l’engagement en 2000, d’atteindre les objectifs de l’Education Pour Tous d’ici 2015. La réunion mondiale sur l’éducation de 2012 avait demandé qu’un processus d’examen nationaux et régionaux de l’EPT soit organisé. Pour répondre à cette demande, le Bureau Régional multisectoriel de l’UNESCO de Yaoundé a réuni les 10 pays de la CEEAC pour une consultation régionale dont le but est d’évaluer les progrès réalisés par les pays de la région, pour l’atteinte des six objectifs de l’EPT

et établir une feuille de route pour la mise en œuvre de l'éducation de base élargie. Le Bureau de Libreville avait participé. Le rapport pays EPT a été révisé, finalisé et validé.

Développement et lancement d'un cadre curriculaire pour la formation des enseignants de l'éducation de base dans l'espace CEEAC.

Le Bureau UNESCO a pris part à l'atelier sur l'amélioration de la qualité de l'éducation par l'élaboration et l'adoption d'un cadre curriculaire harmonisé. L'atelier qui s'est tenu du 27 au 29 octobre 2015, organisé par le Bureau UNESCO de Yaoundé, est cadre de référence pour la formation des enseignants de l'éducation de base élargie dans les pays de l'espace CEEAC.

Grand Programme III : Sciences Humaines et Sociales

Bien que n'étant pas à proprement parler couvert, faute d'administrateur, le programme Sciences Humaines et Sociales a été tout de même porté par le Bureau. Ce dernier a en effet contribué à la conception et à la réalisation d'une activité régionale en lien avec la jeunesse et la culture de la paix.

Création d'un Réseau Panafricain des Jeunes pour la Culture de la Paix



Officiels de Gauche à droite Monsieur Forest WHITAKER, Envoyé Spécial de l'UNESCO pour la paix et la réconciliation ; Madame Pascaline MFERRI BONGO ONDIMBA, Présidente d'honneur de la Fondation Omar Bongo Ondimba pour la Paix, la Science, la Culture et l'Environnement Madame Irina BOKOVA, Directrice générale de l'UNESCO ; Madame Ida RETENO ASSONOUET, Ministre gabonais de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel, Présidente de la Commission Nationale pour l'UNESCO et Monsieur Anatole COLLINET MAKOSSO, Ministre congolais de la Jeunesse et de l'Instruction Civique, Président en exercice du Comité Technique Spécialisé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports de l'Union africaine © UNESCO

Le Réseau Panafricain des Jeunes pour la Culture de la Paix (PAYNCOP) a été officialisé à l'occasion de la tenue, à Libreville (Gabon), du 11 au 13 décembre 2014, du Forum panafricain « La jeunesse africaine et le défi de la promotion d'une culture de la paix » ; forum convoqué et organisé, sous le Haut Patronage de Son Excellence, Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République gabonaise, à l'initiative conjointe de la Fondation Omar Bongo Ondimba pour la Paix, la Science, la Culture et l'Environnement et la Commission Nationale Gabonaise pour l'UNESCO, avec le soutien et la participation de l'UNESCO.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de Luanda, issu du Forum panafricain « Afrique : Sources et Ressources pour une culture de la paix », organisé, conjointement par le Gouvernement angolais, l'UNESCO et l'Union africaine, en mars 2013, le PAYNCOP a vocation à mobiliser et fédérer la jeunesse africaine, représentée pour l'occasion par plus de quatre-vingt (80) jeunes venus des 54 pays du continent et de la diaspora, en vue de la promotion d'une culture de la paix.

Le lancement officiel du PAYNCOP, dont le Gabon accueille le Siège, s'est fait précisément le 13 décembre, en présence de Madame Irina BOKOVA, Directrice générale de l'UNESCO, de Madame Pascaline MFERRI BONGO ONDIMBA, Haut Représentant Personnel du Président de la République gabonaise, en sa qualité de Présidente d'honneur de la Fondation Omar Bongo Ondimba pour la Paix, la Science, la Culture et

l'Environnement, de Madame Ida RETENO ASSONOUET, Ministre gabonais de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel, Présidente de la Commission Nationale pour l'UNESCO, de Monsieur Blaise LOUEMBE, Ministre gabonais de la Jeunesse et des Sports, de Monsieur Anatole COLLINET MAKOSSO, Ministre congolais de la Jeunesse et de l'Instruction Civique, en sa qualité de Président en exercice du Comité Technique Spécialisé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports de l'Union africaine, et de Monsieur Forest WHITAKER, Envoyé Spécial de l'UNESCO pour la paix et la réconciliation.

Appelé à se réunir tous les deux ans à Libreville (Gabon), le PAYNCOP tiendra son Assemblée Générale Constitutive en décembre 2016.

Grand programme IV : Culture

Les activités du Programme culture ont été inscrites dans les principaux objectifs stratégiques de la stratégie à moyen terme (2014-2017) mise en œuvre pour le grand programme IV dont le plan d'action organisé autour de deux axes d'action, met tout particulièrement l'accent sur l'Afrique, l'Égalité des genres et les jeunes.

La coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud en tant que modalité complémentaire de l'exécution du programme a elle aussi été mise à contribution.

Les actions mises en œuvre ont tenu compte du programme phare V, « Mettre le pouvoir de la culture au service du développement durable et de la paix dans un contexte d'intégration régionale » et du programme phare I « Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence » de la Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique 2014 - 2021.

Les axes d'action mobilisés pour le biennium 2014 – 2015 étaient les suivants :

- ✓ Axe d'action 1 : Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins du dialogue et du développement ;
- ✓ Axe d'action 2 : Soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'avènement d'industries culturelles et créatives.

Développement de l'utilisation du patrimoine et de la créativité contemporaine comme outils de consolidation de la paix par le dialogue

Dans le cadre de la promotion de la diversité, le patrimoine culturel par le renforcement des capacités artistiques dans le domaine de la céramique, le développement et l'échange entre la Chine, l'Afrique et les Etats Arabes, le Programme Culture a assuré l'interface entre la partie gabonaise (Ministère de la Culture – Ecole Nationale d'Art et Manufacture (ENAM), Ministère des Affaires étrangères), le Siègè et la partie chinoise.



Un maître Chinois en pleine séance de dessin

Du 16 au 26 octobre 2013, trois étudiants gabonais ont fait le voyage pour la Chine s'enquérir des techniques modernes et traditionnelles utilisées par les céramistes chinois. La délégation chinoise pour sa part, composée de maîtres céramistes et des spécialistes en céramique s'est rendue au Gabon du 26 juin au 1er juillet 2014. Elle a visité l'ENAM et participé à de nombreuses sessions de travail au cours desquelles des axes d'échanges ont pu être envisagés. La suite de ce programme a été interrompue en fin 2014 à la suite de l'apparition de la maladie à virus Ebola en Afrique.

Dream Centers

Libreville a accueilli du 16 au 18 juillet 2013 un atelier d'information sur les « Dream Centers ». Ce programme est une contribution à la cohésion sociale et vise en priorité les enfants des pays en post-conflit, en développement et les enfants issus de quartiers ou villes sensibles des pays en voie de développement. Lors de cet atelier, les projets répondant à l'esprit du programme « Dream Centers » ont été sélectionnés. Le Burundi, la République Démocratique du Congo et la Côte d'Ivoire ont été retenus.



Travaux en atelier © UNESCO

Cartographie du patrimoine culturel et atlas linguistique du Gabon en vue de la valorisation et la promotion optimale du site mixte relique du Patrimoine mondial de Lopé-Okanda

Du 03 au 06 août 2015, La Lopé-Okanda, site mixte du Patrimoine mondial a accueilli l'atelier de renforcement des capacités des communautés pour un inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel sur ce site. Il s'agissait, au bénéfice des communautés qui y résident, d'une part, de présenter les conventions de 1972 sur le Patrimoine mondial et de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et, d'autre part, de procéder à l'inventaire et la documentation des éléments du patrimoine culturel immatériel présents sur le site.

Trois communautés ont effectivement pris part aux travaux d'inventaire : Saké, Simba et Okandais.

Cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de 2003 sur la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel et de la stratégie globale de l'UNESCO pour le renforcement des capacités et la mise en œuvre du plan d'action pour le Patrimoine Mondial en Afrique (Convention 1972) en vue de l'amélioration de l'état de protection des biens du patrimoine mondial dans la Région par le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires et de consolider les cadres de protection légaux dans les biens du patrimoine mondial.

Inventaire et promotion du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées du Gabon

Un projet d'inventaire du patrimoine culturel des communautés pygmées de quatre provinces du Gabon dans lesquelles sont identifiées ces communautés a reçu un financement pour une mise en œuvre à partir d'octobre 2015.

Conduit en coordination technique entre le Ministère de la Culture et le Centre de recherche et d'études sociologiques, cette campagne a finalement eu lieu en février et mars 2016.

Stratégie sous régionale sur le développement et la promotion de la culture en Afrique centrale.

Le Bureau UNESCO de Libreville, aux côtés du Bureau Régional de l'Afrique centrale – BRAC de l'OIF, a accompagné la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale – CEEAC - dans le processus d'élaboration et de validation de la Stratégie sous régionale sur le développement et la promotion de la culture en Afrique centrale pour la période 2014 – 2020.

Adoptée par les Ministres en charge de la Culture de l'Afrique centrale, à Yaoundé, en novembre 2013, ladite stratégie, publiée en 2014, doit être intégrée dans les politiques culturelles nationales. Cette stratégie vise à intégrer la culture dans les politiques de développement et en faire un levier à travers sa contribution aux économies nationales.

Grand programme V : Communication et Information

Les actions du Programme CI au bureau de Libreville se sont principalement inscrites dans les programmes phares 3 (Mobiliser les STI et les connaissances au service du développement socioéconomique durable de l'Afrique) et 6 (Promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias) de la Priorité Afrique. Ces programmes phares sont étroitement liés aux deux principaux axes d'action du programme communication et information pour le biennium 2014-2015 à savoir :

- Axe 1. Promouvoir un environnement porteur pour la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes, faciliter le pluralisme et la participation aux médias, et soutenir les institutions médiatiques viables et indépendantes ;
- Axe 2. Favoriser l'accès universel à l'information et au savoir et leur préservation.

Organisation Journée Mondiale de la Radio

Le Bureau, en partenariat avec Radio Gabon (radio publique), et le Ministère en charge de la communication ont organisé deux éditions (2014 et 2015) de la journée mondiale de la radio. L'édition de 2014 a connu, à Libreville, la participation de 13 stations de radio et plus de 100 professionnels, cependant que, dans 3 autres provinces du Gabon (Haut Ogooué, Ogooué Maritime, Woleu Ntem) les radios locales se sont réunies autour de la radio publique provinciale pour la célébration de la journée.

Appui à la rédaction d'une nouvelle loi sur la communication au Gabon

De mi-avril à début mai 2014 le gouvernement a établi une commission chargée de rédiger une nouvelle loi sur la communication. L'UNESCO a été invitée par les autorités Gabonaises à prendre part, en qualité d'observateur, aux travaux de la commission. Le projet de loi issu de ces travaux et désormais appelé « loi sur la liberté de la communication » représente une avancée considérable. Les recommandations formulées par l'UNESCO et d'autres partenaires du gouvernement ont été examinées et la plupart a été prise en compte. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, ce projet de texte, qui sera soumis au gouvernement avant son adoption :

- ✓ reconnaît le statut de média en ligne et communautaire ;
- ✓ assujetti les médias de service public à la régulation au même titre que les médias privés ;
- ✓ donne une définition large et inclusive de la profession de journaliste ;
- ✓ oblige le législateur à engager des poursuites contre toutes personnes qui portent atteinte à la liberté d'expression ;
- ✓ améliore la définition des délits de presse pour mieux les circonscrire ;
- ✓ préconise la droit de réponse aux poursuites pénales ;
- ✓ ne contient aucune disposition renvoyant aux procédures pénales.

Organisation Journée Mondiale de la Liberté de la Presse

Au Gabon, l'organisation des journées mondiales de la liberté de la presse est coordonnée par les associations des professionnels et soutenue par le Ministère en charge de la communication et l'UNESCO. Pour les professionnels, cette journée est une occasion pour non seulement passer en revue la situation de la liberté de la presse mais aussi conduire le plaidoyer en faveur de la liberté d'expression.

Pour les deux éditions, 2014 et 2015, ce sont près de 150 professionnels qui ont à chaque fois pris part aux travaux. Les recommandations issues des travaux en 2014 portaient essentiellement sur l'amélioration des conditions pour la croissance économique des médias. Quant à l'édition de 2015, elle a été l'occasion pour les

professionnels de marquer leur appréciation pour l'inclusion, dans le projet de loi sur la liberté de la communication, du principe de dépenalisation des délits de presse. Les professionnels ont aussi formulé des réserves quant aux taux élevés des amendes.

Organisation de l'atelier de formation des professionnels de la communication de la province de l'Ogooué Maritime



production
© UNESCO

Sous la tutelle du Ministère de la communication, des relations avec les institutions constitutionnelles, porte-parole du Gouvernement, le Bureau de l'UNESCO à Libreville a organisé, en partenariat avec la Mairie de Port-Gentil un atelier de formation des professionnels des médias de l'Ogooué Maritime du 22 au 26 juin 2015.

Les travaux en atelier se sont articulés autour des cinq modules suivants (choisis après consultation avec les professionnels et les responsables des médias).

L'atelier a connu la participation de 48 personnes parmi lesquelles 19 femmes (soit 39.5% des effectifs). Ces participants étaient issus de 12 médias dont : 1 presse écrite ; 1 agence d'information ; 5 stations de radio (2 communautaires) et 5 stations de télévision (toutes privées).

Atelier National Genre et Média

En collaboration avec le Ministère en charge de la communication, Le bureau a organisé les 29 et 30 septembre 2014, un atelier national sur le Genre et les médias. L'activité qui s'intègre dans la Priorité Globale Genre de l'UNESCO, visait, entre autres, l'amélioration de la représentation équitable des hommes et des femmes dans les médias publics, privés et communautaires du Gabon. Cette activité a été organisée grâce au financement du Programme International pour le Développement de la Communication.



Photo de famille des participant(e)s à l'atelier national sur le genre
© UNESCO

L'atelier, qui a connu la présence de 35 personnes (dont 48% de femmes) représentant 25 organes de presse, s'est articulé autour de la présentation des Indicateurs d'égalité des genres dans les médias, l'analyse de quelques contenus produits par la presse locale et les exercices pratiques de rédaction d'article sensible au genre.

Les sessions d'analyse du contenu des journaux ont révélé un niveau élevé de disparité dans la représentation du genre. De l'aveu de plusieurs participant(e)s, ces exercices ont été un puissant éveilleur de conscience

pour une meilleure représentation du genre.

Organisation de la Journée Internationale de la fin de l'Impunité pour les Crimes commis contre des Journalistes

En partenariat avec le Département des Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université Omar Bongo, la Journée internationale de la fin de l'Impunité pour les crimes commis contre des journalistes a été célébrée au Gabon le 02 novembre 2015, grâce au soutien de l'UNESCO. Celle-ci a été l'occasion de mener, avec près de 80 étudiants, futurs professionnels des médias, la réflexion sur les enjeux de la sécurité des journalistes.

Cette célébration rentre dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour la sécurité des journalistes.

Organisation d'un séminaire sur l'accès ouvert à l'information scientifique

L'accès à la connaissance est un facteur clé du développement économique et social, de l'enrichissement culturel, de l'apprentissage tout au long de la vie, de la création et de l'innovation ainsi que de la participation à la vie démocratique. Au Gabon, comme dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, la préservation du patrimoine documentaire et l'accès aux publications scientifiques sont confrontés à plusieurs pesanteurs.



Officiels à la cérémonie d'ouverture - (de gauche à droite) : M. Ferdinand Ngoungoulou, Directeur BU; Pr. Marc Louis Ropivia, Recteur de l'UOB et M. Vincenzo Fazzino, Représentant de l'UNESCO
© UNESCO

En collaboration avec la Bibliothèque Universitaire Centrale de l'Université Omar Bongo à Libreville, l'UNESCO a soutenu l'organisation d'une réflexion de fond sur les « Enjeux de l'accès aux publications scientifiques et leur préservation » (Libreville, 28-30 Avril 2015) avec la participation des centres et laboratoires de recherche, des universités publiques et privées, des universitaires et des étudiant(e)s ainsi que des bibliothèques universitaires du Gabon. Cette réflexion s'est fortement attardée sur le concept de libre accès aux publications scientifiques et son application au Gabon.

Organisation d'un atelier sur le logiciel Omeka et la gestion des archives numériques



Participants en session à l'atelier sur l'utilisation d'Omeka © UNESCO

En application de l'une des recommandations issues de la réflexion sur les enjeux de l'accès aux publications scientifiques, l'UNESCO est intervenue dans le développement des compétences en matière de mise en place de répertoire institutionnel pour la préservation et la gestion des publications scientifiques en libre accès. C'est ainsi qu'un support de formation sous forme de didacticiels vidéos a été réalisé et un atelier de formation a été organisé (Libreville, 24-27 novembre 2015) sur l'utilisation du logiciel libre Omeka. Pour cet atelier, 22 institutions (écoles supérieures, laboratoires de recherche, universités, etc.) y ont pris part et reçu de l'UNESCO le didacticiel d'autoformation à Omeka.

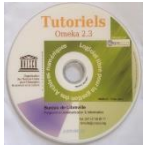
Par ce renforcement de compétences, les institutions bénéficiaires pourront désormais mettre en place des plateformes pour une meilleure conservation et un facile accès aux publications scientifiques. C'est déjà le cas de la Bibliothèque Universitaire Centrale qui a déjà lancé le processus de mise en place du Dépôt Institutionnel Numérique à Accès Libre ; une plateforme qui sera chargée, entre autres, de collecter, préserver et offrir le libre accès aux thèses et articles de revues scientifiques produits par les étudiants et universitaires de l'Université Omar Bongo.

Appui à l'intégration des modules d'éducation aux médias et à l'information

Grâce à l'appui de l'UNESCO, l'Ecole Normale Supérieure de Libreville a procédé, du 13 au 15 octobre 2014, à la validation de la méthodologie pour l'enseignement des Modules d'éducation aux médias et à l'information. Cette validation est l'aboutissement du processus d'intégration des modules de formation des élèves-enseignants à la Maîtrise des médias et de l'information, débuté au cours du biennium précédent.

Ce projet a permis à l'ENS d'adapter les modules de formation à la maîtrise des médias et de l'information et à l'UNESCO de doter l'ENS d'un ensemble d'équipements et d'ouvrages de référence nécessaires à l'enseignement de ces modules.

Publication



En droite ligne avec l'appui à la préservation et l'accès libre aux publications scientifiques, le Bureau a réalisé un DVD contenant les didacticiels vidéo pour l'auto-apprentissage à l'utilisation du logiciel libre Omeka. Ce système est une solution libre utilisée pour l'organisation, l'indexation, la conservation en ligne des ressources documentaires. Il peut servir à l'établissement de plateforme numérique de conservation et de gestion d'accès aux archives numériques mais surtout servir aussi au déploiement de répertoire institutionnel numérique à accès libre.

Partenariat

Pour renforcer le champ, la portée, la visibilité et l'efficacité de son action et de sa présence sur le terrain, et compléter le Programme ordinaire, ses résultats et son impact, l'UNESCO a toujours encouragé la mobilisation des ressources financières extrabudgétaires par le biais de l'établissement de partenariats divers.

Depuis le biennium 2014-2015, le budget de l'Organisation connaît une réduction qui fait de la recherche de fonds extrabudgétaires un défi à relever pour une mise en œuvre efficiente de nos activités.

C'est en ce sens que le Bureau de Libreville a entrepris, au cours du biennium 2014-2015, de prendre contact avec bon nombre d'Ambassades, de Fondations, de Ministères et d'entreprises privés.

Cette démarche a fini par porter des fruits puisqu'un accord de fonds en dépôt a été signé entre l'Organisation et la compagnie de téléphonie mobile Airtel Gabon ; accord relatif à la mise en œuvre du programme « Former Ma Génération Gabon 5000 ».

Programme « Former Ma Génération - Gabon 5000 »

Le programme « Former Ma Génération – Gabon 5000 », issu d'un partenariat entre l'UNESCO et Airtel Gabon, a l'ambition de former 5000 jeunes âgés de 17 à 35 ans, aux technologies de l'information et de la communication pendant une période de 3 ans. Ce programme d'un montant de 4.3 millions de dollars, comporte 4 composantes : la formation à l'outil informatique ; le soutien scolaire par la formation à distance (E-learning) ; l'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes ; l'accompagnement aux métiers par des bourses de formation dans des domaines spécialisés.



Officiels lors de la signature : Monsieur Olivier-Hervé NJANPOUM, Directeur Général d'Airtel Gabon à gauche et Madame Irina BOKOVA, Directrice Générale de l'UNESCO à droite

Hervé NJANPOUM et Madame Irina BOKOVA, respectivement Directeur Général d'AIrTEL Gabon et Directrice Générale de l'UNESCO.

Douze sites devant abriter les centres de formation dans les 9 provinces du Gabon sont en cours d'installation et les premières formations ont débuté à Libreville en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale et l'enseignement technique du Gabon et l'Institut Africain d'Informatique (IAI).

La signature de l'accord de fonds a eu lieu le 16 octobre 2014 à Paris au siège de l'UNESCO, entre Monsieur Olivier-

Le lancement de la première composante du projet concernant la formation à l'outil informatique a eu lieu le 4 Mai 2015 en présence de Monsieur Félix Yé, Directeur du Bureau Régional et Représentant de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale, du Ministre de l'Education Nationale et du Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste.



Officiels à la cérémonie d'ouverture, de gauche à droite : M. Olivier-Hervé NJANPOUM, Directeur Général d'Airtel Gabon ; M. Félix Yé, Directeur du Bureau Régional et Représentant de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale ; Mme Ida RETENO Ministre de l'Education Nationale ; M. Pastor NGOUA N'NEME, Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste et M. KOUSSOUBE, Directeur Général de l'Institut Africain d'Informatique.

© UNESCO

La signature de l'Accord de partenariat a eu lieu le 28 octobre 2015 entre le Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, et le Chef de Bureau, Représentant de l'UNESCO au Gabon.



Officiels lors de la signature : M. Florentin Moussavou, Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique à gauche, et M. Vincenzo Fazzino, Chef de Bureau et Représentant de l'UNESCO au Gabon à droite.

Programme de Participation

Le Programme de Participation (PP) est un des moyens utilisés par l'UNESCO pour atteindre ses objectifs, en soutenant soit les activités des Etats membres, soit celles des Membres associés ou des territoires, des organisations ou des institutions qui s'inscrivent dans ses domaines de compétences et ses priorités globales.

Tous les deux ans, au sortir d'une session de la Conférence générale, chaque Etat membre, à travers sa Commission Nationale pour l'UNESCO, est autorisé à soumettre à l'Organisation sept (7) requêtes ou projets (numérotées par ordre de priorité, de 1 à 7) dont la formulation doit être en lien direct avec les priorités définies dans le Programme Ordinaire (C/5) adopté par la Conférence Générale.

La valeur totale du soutien de l'UNESCO, dans le cadre du Programme de Participation, ne dépasse pas 26 000 dollars pour un projet ou une activité de caractère national, 35 000 dollars pour un projet ou une activité de caractère sous-régional ou interrégional et 46 000 dollars (soit environ 19 780 000 francs cfa) pour un projet ou une activité de caractère régional.

Pour chaque requête ou projet, le soumissionnaire doit pouvoir indiquer sa contribution.

L'approbation des requêtes ou des projets est du ressort de la Directrice générale de l'UNESCO qui le notifie à l'Etat membre, par l'intermédiaire de sa Commission Nationale pour l'UNESCO, en indiquant clairement le nombre de requêtes et les montants approuvés.

Au titre du biennium 2014-2016, l'enveloppe globale reçue par le Gabon a été de 61 000 dollars pour quatre (4) requêtes approuvées, à savoir :

- 1) Tenue d'une assemblée générale de la fédération nationale des associations, centres et clubs UNESCO (10 000 dollars) ;
- 2) Le réseau Gabon célèbre le 20ème anniversaire du projet "La route de l'esclave de l'UNESCO résistance, liberté, héritage" sous le thème "L'Afrique centrale sur la route de l'esclave" (16 000 dollars) ;
- 3) Séminaire de renforcement des capacités institutionnelles de la planification et gestion du système éducatif gabonais (25 000 dollars) ;
- 4) Atelier sur l'initiative aux langues locales à travers l'apprentissage des berceuses et comptines à l'école maternelle (10 000 dollars).